



Peut on organiser des commandes groupé sur un forum

Par **la crevette**, le **13/02/2012** à **12:00**

Bonjour,rnrnJe voudrais savoir si organiser une commande groupée par le biais d'un forum était légal. Je pratique l'aquariophilie et plus particulièrement spécialisé dans les invertébrés. Avec d'autres passionnés sur un forum, on voudrait organiser une commande groupée à l'étranger mais on voudrait être sûr de ne pas avoir de problèmes d'ordre juridique. Et si une démarche était nécessaire, merci de me l'indiquer.rnrnCordiaement.

Par **Tisuisse**, le **13/02/2012** à **14:38**

Bonjour,rnrnJe suppose que les invertébrés en question sont des NAC (Nouveaux Animamx de Compagnie), en l'occurence, des serpents. Le vendeur, du moment qu'il vend, se fichera éperduement de savoir si ces animaux font partie, ou non, d'espèces protégées, interdites à l'exportation depuis son pays. Alors, si c'est le cas, oui, vous risquez gros, très gros, si la douane vérifie les colis. Ce sera celui, au nom de qui le groupe a passé commande, qui se retrouvera avec de très gros problèmes.

Par **la crevette**, le **13/02/2012** à **22:26**

merci de la reponse , en fait je n'ai pas préciser mais les invertébrés en questions sont des petites crevettes d'eau douce que l'on retrouve dans nos aquarium et que l'on trouve dans nos magasins mais beaucoup moins chère à l'étranger

Par **Tisuisse**, le **13/02/2012** à **22:56**

Attention qu'elles ne fassent pas partie d'espèces protégées, notamment dans leurs pays d'origine. Il y a tellement de trafics et de contrebandes que cela vous apporterait beaucoup d'ennuis.rnrnPar ailleurs, l'importation d'animaux venant d'autres pays est très réglementée en raison des microbes ou des virus que pourraient véhiculer ces animaux. Là aussi, c'est très strict.